

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle de l'annexe à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur ECHASSERIEAU Vincent.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 16 avril 2026

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
28	27	0	0	1	0

Membres présents : ANDRIEUX Christelle, ANOMAN Matthieu, BOUTY Serge, CHABANAT Christine, DALLIERE-ROZENFELD Lolita, DELEFOSSE Laurent, DENIZOU Jean-Pierre, DUBOIS Barbara, DUMONT Christine, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GARNICHE Emmanuel, GORGE Christine, LEBLANC Christian, LEONET Antolne, MAZAUD-WITTMANN Marie-France, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROCHE Martial, ROUGIER Serge, ROUSSEAU Sylvie, SAINTAMAN Jean, SALAGNAT Michèle, SOLNON Chantal, THEYS Michel, VERLINDEN Denis.

Membres ayant donné pouvoir : 0

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : 0

Membres absents : FOURNIER Stéphanie

Secrétaire de séance : MUZETTE Thierry

INSTITUTION

Délibération n° C065-2026 : adoption du règlement intérieur

Le Conseil communautaire,

Considérant qu'il appartient au Conseil communautaire de fixer, par délibération, les règles de fonctionnement interne applicables à ses séances, à ses commissions et à ses membres ;

Considérant la nécessité d'adopter un règlement intérieur garantissant un fonctionnement clair, transparent et adapté aux spécificités de la Communauté de communes ;

Il est proposé au Conseil communautaire d'adopter le règlement intérieur tel qu'annexé et dire qu'il entrera en vigueur immédiatement et s'appliquera à l'ensemble des instances et membres du Conseil communautaire.

Le Conseil, après avoir en délibéré et à l'unanimité soit 27 voix Pour, décide d'adopter le règlement intérieur tel qu'annexé et dire qu'il entrera en vigueur immédiatement et s'appliquera à l'ensemble des instances et membres du Conseil communautaire.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 24 avril 2026

Le Président,
Vincent ECHASSERIEAU

Acte rendu exécutoire le : 29 AVR. 2026
Publié le : 29 AVR. 2026

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS